

## Directive DEEE 2002/96/CE

La directive européenne 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (Abréviation anglaise : WEEE) est applicable depuis le 13 Août 2005.

### Champ d'application

Les produits notamment concernés par la directive DEEE, sont :

- Petits appareils ménagers (friteuses, brosses à dents, aspirateurs...),
- Gros appareils ménagers (lave-linge, fours à micro-ondes, réfrigérateurs...),
- Equipements informatiques et de télécommunications (ordinateurs, téléphones cellulaires...),
- Matériel grand public (téléviseurs, magnétoscopes...),
- Matériel d'éclairage,
- Outils électriques et électroniques (tondeuses, visseuses...),
- Jouets, équipements de loisir et de sport,
- etc...

### Exigences essentielles

Les producteurs ont pour obligation d'organiser des systèmes :

- de collecte sélective des déchets électriques et électroniques (A noter également que les distributeurs, lorsqu'ils fournissent de nouveaux produits sont tenus de reprendre gratuitement sur la base de un pour un les déchets d'équipements électriques qui leur sont remis par les consommateurs)
- de traitement sélectif et de valorisation des déchets électriques et électroniques

Les producteurs sont également tenus de financer :

- la collecte, le traitement et la valorisation des déchets électriques et électroniques provenant de produits mis sur le marché après le 13 août 2005,
- et de manière proportionnée la gestion des déchets historiques provenant de produits mis sur le marché avant le 13 août 2005

Ils informent également les utilisateurs sur les exigences de collecte par le biais du marquage du symbole de la collecte sélective sur les équipements électriques et électroniques (en application de la norme harmonisée au titre de la directive WEEE, norme EN 50419 : 2006)



### Texte de la directive WEEE 2002/96/CE

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2003:037:0024:0038:FR:PDF>

**Nota Bene** : seuls les textes publiés dans l'édition papier du Journal Officiel de l'Union Européenne ont valeur légale.

Pour consulter la dernière liste à jour des normes harmonisées, n'hésitez pas à nous contacter : [cliquer ici](#).